

Introduction

Autor(en): **Pasquier-Dorthe, Jacques / Davoine, Eric**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **63 (2005)**

Heft 3: **Entreprise et cultures : vers une compétence interculturelle ; Gouvernance d'entreprise en Suisse : conseils d'administration, direction assemblées générales ; Économie d'entreprise et Capital humain II**

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INTRODUCTION

JACQUES PASQUIER-DORTHE, ERIC DAVOINE
Université de Fribourg

Gouvernance d'entreprise, gouvernement d'entreprise, *Corporate Governance*. Ces notions équivalentes génèrent un peu partout des questions qui deviennent brûlantes à partir de 1995, y compris dans le débat public et parlementaire.

Pourquoi ces préoccupations ? En raison des scandales financiers et faillites à répétition dans presque tous les pays, et surtout de la concurrence acharnée entre les places financières et boursières pour s'attirer les gros investisseurs internationaux, notamment les fonds de pension. Ce sont précisément les fonds de pension, avant tout anglo-saxons, qui ont contribué à promouvoir la *Corporate Governance*, avec les objectifs de défense des actionnaires. Ont aussi joué dans ce sens, les vagues de privatisations, à l'Est comme à l'Ouest, à partir de 1990, et les mouvements d'OPA (offres publiques d'achat), dès les années 1980 aux États-unis, et dès les années 1990 en Europe.

Qu'est-ce exactement que la gouvernance d'entreprise ? Avec Pérez (2003), on dira que ce sont «les dispositifs institutionnel et comportemental régissant les relations entre les dirigeants d'une entreprise et ses stakeholders» (parties prenantes ou partenaires).

Quelles sont les réflexions des scientifiques qui appuient cette problématique ? Il y a d'abord l'idée de la séparation de la propriété et du pouvoir de l'entreprise: Berle et Means (1932) montrent que la grande organisation du vingtième siècle n'est plus l'entreprise du siècle précédent, avec son propriétaire entrepreneur. On a désormais, au moins pour la grande entreprise, un management qui tend à faire ce qu'il veut, pas toujours en lien avec les actionnaires. Ces réflexions ont été creusées et précisées dans les années 1970 par divers chercheurs avec ce que l'on a appelé les théories de l'agence ou des mandats ou encore des contrats (Jensen et Meckling, 1976). On y voit l'entreprise comme un nœud de contrats entre ses divers partenaires, dont deux catégories ont un rôle crucial: il y a d'une part les managers, directeurs ou administrateurs (les agents), qui assument la fonction la plus difficile, et qui sont les plus rares, et qui peuvent dès lors s'attribuer des avantages au détriment des autres partenaires; il y a d'autre part les actionnaires (les mandants) qui constituent légalement l'autorité suprême et revendiquent leur pouvoir perdu. Et les recherches menées dans le cadre de la théorie de l'agence se demandent comment, à quels coûts, et jusqu'à quel point agir pour rétablir des relations équilibrées entre ces deux catégories partenaires.

Cette relation des actionnaires avec l'administration ou la direction est très différente suivant les pays. Par exemple en Amérique du Nord et en Grande Bretagne, on a très souvent des actionnaires nombreux et relativement petits. En Suisse, plus de la moitié des entreprises sont dominées par un actionnaire unique ou un petit nombre d'actionnaires, ce qui pose le problème des minoritaires. Chaque pays aura donc ses dispositifs de gouvernance spécifiques.

Ce dossier de la Revue économique et sociale présente plusieurs contributions sur la gouvernance dans les entreprises cotées à la Bourse suisse. Une partie de ces papiers s'inscrivent directement ou indirectement dans le cadre d'un projet financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique et conduit par le Département de gestion de l'Université de Fribourg. Ce projet vient de la gestion financière et de la comptabilité et emprunte aussi au droit et à la sociologie. Il est centré sur les problèmes de transparence comptable, de structure de propriété, de degré d'indépendance des membres de conseils d'administration et d'exercice de droit de vote aux assemblées générales. Ces deux derniers thèmes sont rapportés dans le présent numéro de la revue. Ils illustrent cette présentation de la gouvernance d'entreprise avec l'exemple encore peu connu de la Suisse. Nous y avons ajouté trois contributions : une première étudie les profils de formation et de carrière des dirigeants et des administrateurs des entreprises suisses, une autre de type normatif sur le management des conseils est peu dépendante des contextes nationaux, une autre enfin se situe dans le contexte des entreprises françaises du CAC40.

L'article d'Amos Poncini, Jacques Pasquier-Dorthe et Florent Ledentu de l'Université de Fribourg sur le degré d'indépendance des administrateurs dans les sociétés cotées à la Bourse suisse confirme des attentes tout en les précisant, concernant la proportion d'externes indépendants ou l'évolution du nombre d'administrateurs par conseil. On trouvera plus surprenants, les résultats relatifs à la présence des banquiers dans les conseils, à la proportion de ceux qui siègent ensemble dans plusieurs conseils, et surtout à la présence dans les conseils des parlementaires fédéraux et cantonaux.

L'article d'Éric Davoine de l'Université de Fribourg porte sur les parcours de formation et de carrière des décideurs des entreprises cotées à la Bourse suisse. En comparant avec diverses études menées sur les profils de managers en Europe, il met en évidence plusieurs caractéristiques du modèle de formation-sélection de managers en Suisse. Il souligne l'ouverture internationale particulièrement forte du management suisse.

L'exposé de Martin Hilb de l'Université de Saint-Gall se réfère à son livre récent sur la New Corporate Governance. Son approche de la gouvernance d'entreprise orientée conseil d'administration propose de traiter tous les problèmes identifiés par la recherche et par la pratique dans le cadre d'un modèle. Quatre dimensions sont ainsi distinguées: l'adaptation aux situations très diverses de l'entreprise, la prise en compte des éléments stratégiques, les mesures concrètes d'application et de contrôle au niveau du conseil.

La contribution de Bénédicte Bertin-Mouroit de l'Observatoire des dirigeants (CNRS, Paris) sur la gouvernance d'entreprise et le fonctionnement des entreprises du CAC 40 se réfère à des résultats d'interviews confidentiels dans de grandes entreprises françaises. L'auteure remarque en particulier le peu de diversité de la composition des conseils, les problèmes d'indépendance de leurs membres, les dangers de la pensée unique à la suite du président directeur général, et les difficultés des assemblées générales d'actionnaires toujours dominées par les conseils.

L'article de Florent Ledentu, Max Boemle et Jacques Pasquier-Dorthe de l'Université de Fribourg sur l'exercice de pouvoir dans les assemblées générales des entreprises cotées à la Bourse suisse reprend la question du rôle des conseils. Il met en lumière une accentuation du déséquilibre entre les gros actionnaires et les minoritaires lors des assemblées générales. Il crée aussi la surprise à propos de la représentation des droits de vote des actionnaires absents, dans sa répartition entre les organes de la société, une personne indépendante et les dépositaires (banques).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BERLE, A. A., et MEANS, G.C., *The Modern Corporation and Private Property*, McMillan 1932.

HILB, M., *New Corporate Governance*, Springer, Berlin 2004

JENSEN, M., et W. MECKLING, Theory of the firm: Managerial Behaviour, Agency Costs and Ownership Structure, *Journal of Financial Economics*, vol.3, pp.305-360, 1976.

PÉREZ, R., *La gouvernance de l'entreprise*, la Découverte, Paris 2003.